



LES DROITS DE L'HOMME  
DANS LE MONDE

# LES DROITS DE L'HOMME EN CHINE

# N° 145

## AOÛT 2022

### La dictature chinoise au cœur des bouleversements mondiaux

La plupart du temps, le respect des droits de l'Homme est une affaire intérieure des États : il faut savoir comment le pouvoir en place traite le citoyen et s'il lui laisse la liberté de parler et d'agir. Il n'en va plus de même lorsque les parties en présence sont des puissances mondiales qui peuvent renverser les équilibres économiques et militaires de la planète et qui détiennent des droits particuliers sur le fonctionnement des organisations internationales.

Les capacités de nuisance s'exercent alors en dehors des frontières et bien au-delà et les victimes bien souvent n'ont aucun rapport direct avec leurs oppresseurs. C'est le cas dans nombre de conflits armés, où les civils sont frappés autant que les militaires, où les ruptures d'approvisionnement provoquent des famines sur d'autres continents, où l'angoisse s'empare

de populations qui ignorent tant la durée de la guerre que son issue.

2022 est une année d'anxiétés multiples. Les belligérants de la guerre d'Ukraine, combattants ou fournisseurs d'armes, ont des alliés sur les cinq continents, impliqués dans des disputes à portée mondiale comme la liberté de navigation en mer de Chine orientale et méridionale où transitent les plus gros flux du commerce mondial, comme l'appropriation de matières premières industrielles, comme la constitution d'un réseau d'alliances dans le Pacifique, sans parler de l'accès aux deux pôles ou des rivalités de la conquête spatiale. L'imbrication des conflits et des ambitions multiplie les risques d'affrontement entre des puissances qui affichent chacune – depuis longtemps ou depuis peu – des prétentions à détenir seule les clés de la modernité et qui

Ligue  
des **droits de**  
**l'Homme**

FONDÉE EN 1898



occupent un siège permanent au Conseil dit « de SECURITE » des Nations unies, Conseil assez mal nommé puisqu'il ne sait empêcher les guerres.

Les tensions diplomatico-militaires se sont encore avivées à la fin de juin lors de la réunion de l'Otan à Madrid. L'alliance de l'Atlantique Nord a clairement désigné (Nato 2022 Strategic Concept 29 juin 2022) les deux pays du camp adverse : Russie et Chine, liés par un « *partenariat stratégique approfondi* ».

Le document distingue la Russie, menace « *la plus importante et la plus directe* », et la Chine. Celle-ci est relativement ménagée parce qu'elle ne mène pas de guerre pour l'instant et sans doute aussi parce qu'on redoute sa puissance. Mais le texte affirme néanmoins qu'elle « *défie nos intérêts, notre sécurité et nos valeurs* ». Le texte signé des trente chefs d'État et de gouvernement fait en quelque sorte écho au communiqué sino-russe du 4 février, publié à Beijing à l'ouverture des Jeux olympiques trois semaines avant l'entrée russe en Ukraine.

Les deux textes sont essentiels pour la

compréhension des positions et des stratégies à long terme de part et d'autre<sup>1</sup>. Pour la Chine, à quelques mois du Congrès du Parti qui décidera du pouvoir de Xi Jinping et de l'éventuelle poursuite de ses ambitions nationales et extérieures, les prétentions affichées dans la déclaration de février expliquent pour une large part la volonté de réprimer toutes les forces qui contestent le pouvoir absolu que s'octroie le chef du Parti. Depuis longtemps mais maintenant plus que jamais, il s'agit des défenseurs des droits de l'Homme (avocats et militants), des partisans d'un régime soumis à la Constitution et non au Parti, des fidèles du mouvement démocratique de 1989, de ceux qui luttent dans la masse ouvrière pour des syndicats libres, des opposants à l'extension continue de la surveillance des citoyens par le réseau d'intelligence artificielle et par le fichage informatique, des minorités luttant pour leur identité culturelle (Xinjiang, Mongolie, Tibet), des Hongkongais qui refusent leur assujettissement au pouvoir central.

1. Déclaration sino-russe : [http://en.kremlin.ru/supplement/5770?fbclid=IwAR029gx8OJCgzCdBce7\\_Luu3L0\\_U34sv24BH2FgEBh3YHI0ocjRYfMAiRw](http://en.kremlin.ru/supplement/5770?fbclid=IwAR029gx8OJCgzCdBce7_Luu3L0_U34sv24BH2FgEBh3YHI0ocjRYfMAiRw)

Document de l'Otan : <https://www.nato.int/strategic-concept/>

## Le président Xi lutte contre le corona-virus

Par définition, un pouvoir absolu ne tolère aucune contestation et n'admet aucune erreur ni atteinte à son prestige. Y compris sur le plan scientifique, qui n'est pas sa spécialité, Xi Jinping a fait preuve depuis deux ans d'un entêtement obstiné digne du dogmatisme stalinien. S'agissant du corona-virus dont les versions continuent d'empoisonner le monde, il fallait d'abord dire qu'il n'existait pas, puis sanctionner les médecins qui en parlaient, puis arrêter les journalistes improvisés venus sur place voir ce qu'il en était, puis retarder sans cesse les missions d'enquête de l'Organisation mondiale de la santé, puis inventer que la source était américaine (thèse reprise tout récemment encore par l'ambassadeur de Chine en France<sup>2</sup>), puis retarder, retarder encore la venue d'une mission de l'O.M.S. et enfin encadrer strictement les chercheurs – trois semaines de travail, quarantaine comprise en janvier-février 2021 – au point de semer définitivement le doute sur le sérieux du travail accompli.

Les opérations de disculpation ne s'arrêtent pas là. La recherche chinoise (comme d'ailleurs la recherche soviétique) ne parvint pas à découvrir rapidement un vaccin efficace. Plutôt que de reconnaître la supériorité des produits étrangers, il fut donc décidé de pratiquer un confinement strict et, dans bien des cas, impitoyable avec pour résultat l'enfermement à domicile de citoyens parfois privés d'alimentation, des cessations d'activités industrielles, des familles désorganisées, entraînant de grands dommages pour l'économie. Maintenant que la Chine a trouvé enfin un vaccin national plus efficace, tout le monde est invité à se vacciner, comme l'a fait le chef de l'État. Quant au virologue Gao Fu, chef du Centre de contrôle et de prévention des maladies, qui avait imprudemment douté en public de la qualité du vaccin initial chinois, il vient d'être écarté le 26 juillet de son poste pour « *raison d'âge* » alors qu'il n'a que soixante ans. Un haut fonctionnaire de la santé est plus explicite : il espère que le changement

2. La revue des États-Unis *Science* a publié le 26 juillet deux articles prudents et documentés, rédigés par des scientifiques sur la base d'échantillons prélevés sur le marché de Wuhan en janvier 2020. Les deux universitaires estiment très probable que le virus provenait bien de ce marché et qu'un animal avait servi de vecteur pour les contaminations.

permettra au Centre de contrôle de « *suivre de plus près les directives du Président Xi* ».

Les nécessités médicales fournissent des prétextes pour brider l'opposition, en masquant les violations des droits de l'Homme. À l'automne 2020, elles ont justifié le report des élections de Hongkong que les démocrates pouvaient espérer gagner ; elles ont donné le temps de mettre en place une réforme électorale qui assurait au pouvoir central une majorité de « patriotes » au Conseil législatif et garantissait donc la mise au pas du territoire. Dans l'intérieur du pays, lutter contre d'éventuelles contagions permet aussi tout simplement d'interdire les manifestations. On vient de le voir à la mi-juin à Zhengzhou (province du Henan) où quatre banques en difficultés avaient suspendu les retraits d'argent : des officiels de la santé ont viré au rouge les codes sanitaires de 1.300 clients pour limiter leurs mouvements et leurs protestations publiques<sup>3</sup>. Ceux qui venaient de banlieue n'ont

pu parvenir au centre de la ville ; ceux qui s'y trouvaient déjà n'ont pu crier leur mécontentement devant les banques concernées.

La justice elle-même invoque les précautions médicales pour interdire aux amis et parents des dissidents d'assister au procès de leurs proches. C'est ce qui s'est passé le 26 juillet à Fengxian (Shaanxi) où était jugé Chang Weiping, défenseur des droits civiques. Son épouse, son fils et la mère de son épouse ont été empêchés d'entrer dans le district pendant vingt heures, c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'audience. La dizaine de policiers venus les intercepter les a accusés d'avoir violé les contrôles sanitaires et les a contraints de rester dans la voiture quasiment sans eau ni nourriture, sous peine de les envoyer en quarantaine dans l'ambulance qu'elle avait amenée. La science sert ainsi à justifier le jugement à huis clos d'un avocat torturé, accusé de subversion du pouvoir d'État.

3. Les fonctionnaires ont certes été sanctionnés pour abus de pouvoir. Mais le fait est que 1) des potentats médicaux locaux ont pu modifier sans autorisation des documents sanitaires strictement individuels et que 2) il s'est trouvé des forces de l'ordre pour disperser les marcheurs et les empêcher de s'exprimer. De telles tromperies ont évidemment pu se produire ailleurs.

---

## Surveiller et punir

Ce ne sont là que des exemples de la dictature à formes multiples que le pouvoir chinois exerce sur mille quatre cents millions d'individus, chaque jour et sans qu'à l'étranger l'opinion publique et la classe politique en mesurent toute la gravité. Le contrôle des esprits, des paroles et des écrits se renforce constamment ; les progrès de l'intelligence artificielle permettent de surveiller en permanence les comportements : ceux de la population en général et ceux des individus et réseaux rebelles en particulier. D'où un climat de prudence sociale et de circonspection, où chacun n'oublie pas de se méfier et où l'on préfère se taire face à quelqu'un dont on ignore les pensées profondes. Ce mutisme est souvent interprété à l'Ouest comme un consentement, avec la fable d'une Chine composée à quatre cents millions d'une bourgeoisie semblable à la nôtre, une Chine donc « tirée d'affaires ». Ces méprises si répandues sont évidemment liées aux difficultés de connaissance qui résultent tant de l'immensité d'une population si diverse, que de la barricade de la langue, de son écriture et des parlars locaux et, bien sûr, de l'absence d'un journalisme libre qui parlerait de ce qui déplaît

ou fait scandale.

Le développement constant de cet appareillage de surveillance a pour fâcheuse conséquence la sous-estimation constante de son ampleur, à l'étranger notamment. La base de données ADN en constitution sera la plus vaste du monde. Le système de reconnaissance faciale va s'accompagner d'un dispositif de reconnaissance vocale. Des chercheurs estiment que la Chine dispose de quelque cinq cents millions de caméras de surveillance, soit environ la moitié de l'ensemble mondial. Ce réseau optique est placé dans des endroits stratégiques : restauration, magasins, divertissements, nœuds de communication, voire dans des espaces privés comme les hôtels. Un tel réseau suppose d'énormes capacités de stockage car les clichés sont analysés et conservés plusieurs mois<sup>4</sup>.

Présentée à ses débuts comme un promoteur des libertés, l'informatique est donc en même temps un précieux auxiliaire des dictatures. Le pouvoir chinois, qui a pris de l'avance en ce domaine, peut ainsi proposer son modèle de censure et de surveillance à nombre de régimes autocrates soucieux de

4. Les capacités de stockage dépasseraient à un moment donné les deux milliards et demi de visages si l'on en croit un document officiel d'appel d'offres parvenu à l'étranger (*New York Times*, 26 juillet).

rester en place, sans avoir à se soucier des lois et d'une Constitution. Les exportations de ces infrastructures de contrôle sont notoires, outre l'Afrique, vers les régimes d'Asie centrale, au nom – comme au Xinjiang – de la lutte contre le terrorisme et dans le cadre d'une expansion des échanges avec l'Ouest.

Le réseau informatisé, assisté des zéloteurs membres du Parti, permet au pouvoir chinois de connaître, d'appréhender, de juger et de condamner les forces qui contestent sa légitimité ou simplement lui semblent dangereuses. Faute de séparation des pouvoirs, information, parti, police et justice marchent ensemble ; les résistances sont repérées et frappées dès qu'elles entrent dans la sphère publique. Les tribunaux ne déclarent pratiquement aucun non-lieu.

Le pouvoir ne tolère pas la contradiction. Ce sont donc les intellectuels et les journalistes récalcitrants qu'il veut faire taire et intimider. Reporters sans frontières a dressé la liste de quinze d'entre eux, aujourd'hui derrière les barreaux et de santé précaire<sup>5</sup>. La diversité des incriminations montre la multiplicité des problèmes auxquels est aujourd'hui affronté le parti.

- Chen Jieren, journaliste libre, condamné à quinze ans de prison pour avoir « *suscité des querelles et provoqué des troubles* », en réalité pour avoir exposé des faits de corruption au Hunan.

- Cheng Lei, présentatrice de la télévision australienne, accusée de « *divulgaration de secrets d'État à l'étranger* ». Le verdict à l'issue du procès de mars 2021 est inconnu.

- Gui Minhai, de nationalité suédoise depuis vingt-six ans, libraire et éditeur de Hongkong, condamné à dix ans de prison pour « *diffusion illégale d'informations à l'étranger* », en réalité parce qu'il se proposait de publier un livre sur la vie privée de Xi Jinping.

- Guimira Imin, administratrice du site d'information ouïghour Saikin, condamnée pour « *séparatisme* » et « *divulgaration de secrets d'État* » à la prison à vie en 2010, peine ramenée à dix-neuf ans et huit mois en 2017.

- Huang Qi, le fondateur du site d'information 64 Tianwang, condamné en 2019 à douze ans de prison pour « *divulgaration de secrets d'État à l'étranger* », en réalité pour avoir exposé les plaintes des victimes du régime.

- Ilham Tohti, universitaire fondateur du site d'information Uyghur Online, condamné à la prison à vie pour « *séparatisme* » en 2014.

- Jiang Yefei, collaborateur du site d'information Boxun, condamné à six ans et demi de prison pour « *incitation à la subversion* », en réalité pour avoir publié des dessins satiriques dénonçant les violations des droits de l'Homme.

- Qin Yongmin, fondateur de l'association China Human Rights Watch, condamné à treize ans de prison pour « *subversion du pouvoir d'État* », en réalité pour avoir demandé une transition pacifique vers la démocratie.

- Ren Zhiqiang, homme d'affaires membre du Parti, condamné à dix-huit ans de prison pour « *corruption* », en réalité pour avoir critiqué la gestion par le pouvoir de la pandémie de Covid-19.

- Wen Yu, journaliste de la télévision officielle, condamné en 2006 à vingt ans de prison pour « *divulgaration de secrets d'État* », en réalité pour des commentaires trop négatifs de la situation économique et sociale.

- Wu Gan, militant des droits civiques, condamné à huit ans de prison en 2017 pour « *subversion du pouvoir d'État* », en réalité pour avoir dénoncé la corruption des cadres du Parti.

- Yang Hengjun, éditorialiste australien collaborateur du *Diplomat*, inculpé pour espionnage, verdict non publié.

- Yao Wentian, éditeur en chef de la *Morning Bell Press* de Hongkong, condamné en 2014 à dix ans de prison pour « *contrebande de produits interdits* », en réalité pour avoir voulu publier un livre critique du président Xi Jinping. Aucune nouvelle de lui depuis novembre 2017.

- Zhang Haitao, collaborateur de *Boxun*, de *Radio Free Asia* et de *Voice of America*, condamné à dix-neuf ans de prison en janvier 2016 pour « *incitation à la subversion* » et « *divulgaration de secrets d'État* », en réalité pour avoir dénoncé la répression chinoise lors d'entretiens avec la presse étrangère.

- Zhang Zhan, avocate improvisée journaliste, condamnée à quatre ans de prison en décembre 2020 pour avoir « *suscité des querelles et provoqué des troubles* », en réalité pour avoir enquêté à Wuhan sur les débuts de la pandémie du Corona-virus.

5. À l'occasion du cinquième anniversaire de la mort de Liu Xiaobo, Prix Nobel de la Paix 2010, décédé d'un cancer non soigné le 13 juillet 2017, quelques jours après sa sortie de prison. Co-auteur de la *Constitution 08* qui esquissait un programme pour la démocratisation de la Chine, il avait été arrêté le 8 décembre 2008, deux jours avant la diffusion du document et condamné le 25 décembre 2009 à onze ans de prison pour subversion.

Ces combattants de la vérité sont tous dans un état de santé inquiétant et c'est pourquoi on en parle ici. Mais ce serait une lourde erreur de

croire qu'avec eux la liste des prisonniers politiques est complète. Ce serait une erreur démesurée à l'échelle du territoire chinois.

## Combien y a-t-il de prisonniers politiques en Chine ?

A cette question capitale, il n'est possible de répondre que par des approximations insatisfaisantes. Les données précises et récentes dont on dispose sont partielles ; elles semblent contredire les chiffres globaux, plus ou moins issus de sources officielles, qui proposent des effectifs de détenus peu nombreux.

Rien que pour le territoire restreint de Hongkong (moins de huit millions de personnes), le Conseil de la démocratie à Hongkong estime le 28 juillet à 1.082 le nombre des inculpés pour raisons politiques (un « *rassemblement illégal* » dans nombre de cas) depuis le 9 juin 2019. 646 se trouveraient en détention ; 476 déclarés coupables et condamnés. Dans un rapport publié en mai dernier<sup>6</sup>, le Conseil estime que plus de la moitié des inculpés a moins de 25 ans et que 15% sont des mineurs. Le total des arrestations s'élevait à 10.501 au 11 mars 2022, dont 7.527 ne donnant pas lieu à poursuites judiciaires.

Dans le cas des Ouïgours, qui font 1% de la masse démographique, des estimations tirées d'indices incertains avancent le chiffre total d'un million de personnes placées en camp depuis cinq ou six ans, sans qu'on puisse préciser les effectifs à un moment donné ni savoir si l'activité des camps est de nature strictement carcérale. Une récente base de données a recensé 5.564 prisonniers tibétains. Mais elle est difficile à exploiter car elle ne précise pas la date des arrestations et le statut actuel des détenus. Si l'on extrapolait à partir de ces chiffres pour avoir une idée du total des incarcérations chinoises, il faudrait multiplier les données de Hongkong par 170, celles des Ouïgours par 100, celles des Tibétains par 215. On obtiendrait des chiffres considérables mais inutilisables, car faussés par le fait que la répression à Hongkong et au Xinjiang a été particulièrement forte ces dernières années. Mais les données globales concernant les 1.300 millions de Chinois

ne sont pas plus satisfaisantes.

Le pouvoir chinois nie l'existence de prisonniers politiques ; il ne fournit donc aucune information globale en ce domaine, ni sur les procès, ni sur les effectifs détenus ; il ne répond pas aux questions sur le sujet que pourraient poser d'éventuels enquêteurs sur les droits de l'Homme. L'exercice ordinaire des droits civiques (liberté de réunion, d'expression, de contestation, de contre-proposition) dès qu'il dérange donne souvent lieu à requalification en délit de droit commun. Critiquer le pouvoir, c'est « *fomenteur des troubles* » ou « *attiser les dissensions sociales* ».

Les sources extérieures sont manifestement incomplètes. Le Congrès des États-Unis tient une base de données à partir d'informations postérieures à 1981. Elle donne des chiffres relativement faibles. Au 10 octobre 2019, elle recensait 1.598 détenus actuels et fournissait des informations sur un total de 9.975 cas caractérisés comme emprisonnements politiques et religieux. La Commission du Congrès estime ces chiffres très inférieurs à la réalité. Ils n'incluent ni les Tibétains arrêtés depuis le 10 mars 2008, ni les Ouïgours incarcérés après le 5 juillet 2009, ni les placements dans les camps du Xinjiang qui ont commencé en 2017. La fondation Duihua (Dialogue) qui établit sa base de données depuis 2004 à partir des chiffres que l'administration chinoise veut bien lui communiquer (à titre spécial et en raison de ses intentions humanitaires) donne le chiffre de 7.683 personnes au 30 juin 2022 pour un ensemble de détenus de 46.717 sur la période. Ces données sont si peu concordantes qu'on doit douter de leur valeur informative<sup>7</sup>. Leur insuffisance est peut-être en partie liée à l'approche trop sélective et trop formelle du concept de détenu politique.

Le fait est que l'on identifie aisément une ou deux centaines d'intellectuels, d'artistes, d'avocats et de juristes, dont la renommée fait qu'ils sont au fil des années les cibles privilégiées du pouvoir.

6. <https://hkdc.us/wp-content/uploads/2022/05/HKDC-political-prisoners-report-updated.pdf>

7. Le développement des prisons clandestines ou « prisons noires » rend encore plus difficile de connaître la réalité. Ces prisons illégales sont des locaux requis dans des appartements, des hôtels ou des bureaux. On y enferme les détenus ; ils n'en partent pas sans avoir signé un engagement de ne pas entamer de poursuites contre ceux qui les ont enfermés. Ces centres de détention sont secrets et les prisonniers n'ont droit à aucune visite.

Courageux et talentueux, urbains en majorité, ils ont des amis à l'étranger ; les sinologues de par le monde s'inquiètent de leur sort si bien que c'est surtout d'eux qu'on parle. Mais on ne met aucun nom sur les paysans qui protestent contre l'accaparement de leurs terres, sur les épargnants qui ont mis toutes leurs économies dans l'achat sur plan d'un habitat et qui découvrent avec colère que leur placement s'est évaporé, sur les ouvriers frappés par la crise économique et qui, pour sauver les emplois, tentent de joindre leurs forces dans des syndicats indépendants vite déclarés illégaux, sur ceux qui luttent contre la pollution des terres, des eaux et de l'air. Tous ces rebelles, souvent désespérés et sans appui, des villes petites et moyennes, des bourgades et des villages, prennent les coups sans qu'on le sache et sont à la merci des responsables locaux du Parti, lesquels trouvent auprès des tribunaux de quoi envoyer les récalcitrants en détention.

On ne peut qu'être stupéfait de l'absence d'études récentes sur l'univers carcéral chinois. L'Europe s'était passionnée pour le goulag soviétique mais les chercheurs délaissent toute enquête sur les camps chinois qui forcément, pour des raisons de simple démographie, sont les plus peuplés du monde. Selon des estimations anciennes, le goulag soviétique aurait accueilli au total dix-huit millions d'individus ; or le chiffre pour la Chine avoisine les cinquante millions. Le maximum de détenus chez les Soviétiques aurait été de 1,8 million d'individus ; en Chine, à plusieurs reprises, on a dépassé les dix millions. Le journaliste allemand Hartmut Idzko avance pour aujourd'hui le chiffre de quatre millions d'individus détenus dans près d'un millier de camps répartis sur tout le territoire. Ne serait-il pas grand temps de savoir ce qu'il en est aujourd'hui, alors que la Chine est au faite de sa puissance économique et militaire et qu'elle envisage de se donner un dirigeant à vie ?<sup>8</sup>

8. D'une manière générale, aucun chiffre officiel chinois ne peut être accepté sans examen, car ils sont tous teintés de propagande. Les décès naguère attribués au Covid étaient ridiculement bas (moins de cinq mille) ; la population du pays, estimant les démographes, n'est connue qu'à cent millions près. Mais la naïveté atteint son maximum avec le taux d'incarcération national. Selon la Word Population Review, la Chine viendrait au cent-vingt-quatrième rang pour le taux d'incarcération, au même niveau que la France (avec 119 détenus pour 100.000 habitants) et faisant bien mieux par exemple que la Tchéquie et les trois pays baltes. Voilà une dictature de bon aloi, qui sait fournir des chiffres avantageux et invérifiables.

## Une diplomatie d'affirmation unilatérale

Le pouvoir chinois a de nombreux amis-clients en Afrique ; il en compte aussi au Proche-Orient, en Asie centrale et orientale ; il en gagne depuis peu dans le Pacifique. Leurs voix sont précieuses lors des votes aux Nations unies ; les liens commerciaux apportent les matières premières nécessaires aux industries nationales ; la construction d'infrastructure soutient l'expansion vers l'extérieur. La plupart de ces pays ont en commun avec Beijing de détester qu'on regarde ce qui se passe chez eux et qu'on dénonce leur manque de démocratie.

Mais on ne se fait pas une bonne réputation en se disant proche de la junte birmane, de la Corée du Nord, de Téhéran ou de Bachar El-Assad. Et pas non plus en secondant

diplomatiquement et économiquement la Russie, tout en prétendant être neutre ; ni en militarisant les îlots de la mer de Chine et en inquiétant tous les États riverains.

Le pouvoir chinois se donne le droit de récuser toute autorité extérieure qui lui imposerait quoi que ce soit. Il se moque des décisions de la Cour d'arbitrage de La Haye (12 juillet 2016) qui lui dénie des droits historiques sur les récifs de la mer de Chine. Le 21 septembre 2021, il affirme que la ligne médiane, définie pour prévenir les affrontements entre les deux riverains du détroit, n'existe plus. Le 13 juin dernier, il décide que le détroit de Taïwan n'est plus une voie navigable internationale<sup>9</sup> et qu'il fait partie des eaux chinoises, en violation de la convention des Nations unies sur le droit

9. Déclaration du ministère chinois des Affaires étrangères, 13 juin 2022 : la Chine « a la souveraineté, les droits souverains et la juridiction sur le détroit de Taïwan » ; les affirmations de « certains pays, selon lesquelles le détroit de Taïwan ferait partie des eaux internationales, sont fausses ». De fait, les marines du Japon et de la Corée du Sud, celles de l'Inde et de nombre de pays de l'Asie du Sud-Est considèrent qu'il s'agit d'eaux internationales où doit prévaloir « la liberté de navigation ».

de la mer<sup>10</sup>. Il fait mine d'interdire à la présidente de la Chambre des représentants américaine de se rendre à Taïwan, démocratie insulaire qui rejette les invites du continent et redoute de subir le sort de Hongkong ; mécontent de la visite, il déploie après le départ de Nancy Pelosi, une menace aérienne de plusieurs jours, encerclant l'île avec incursion de bombardiers et

lancement de missiles balistiques. Il se refuse à composer avec les ethnies non-Han de son territoire et à les laisser développer leur culture, en imposant une sinisation systématique de la religion et des comportements ; aucune remarque n'est admise : ce sont des affaires intérieures dont l'étranger n'a pas à connaître.

### Nancy Pelosi et les démonstrations de force militaire

La présidente de la Chambre des représentants a fait une courte étape à Taïpeh (3-4 août) au cours d'un voyage en Asie orientale. Le pouvoir chinois considère qu'il s'agissait d'une provocation et d'une atteinte à l'intégrité territoriale de la République populaire. Mais il n'a pu ni voulu empêcher ce troisième personnage de la hiérarchie politique américaine de se rendre à Taïpei, au grand regret de la frange nationaliste, qui aurait souhaité tout simplement que son avion fût abattu.

Pendant le bref séjour de l'élue américaine, la R.P.C. a mené des attaques cybernétiques contre les sites internet du gouvernement taïwanais. La Chine a entamé ensuite les plus grandes manœuvres jamais conduites aux abords de Taïwan. Des exercices maritimes se sont déroulés dans six zones tout autour de l'île, bloquant le trafic maritime international ; dix bâtiments ont franchi la ligne médiane du détroit et y sont restés une demi-journée. Le 4 août, plus de cent avions de combat ont pénétré la zone de défense aérienne taïwanaise. Les manœuvres comportaient des tirs de missiles à longue portée et à charge réelle ainsi que des frappes de précision ; certains engins ont survolé l'île. Il s'agissait manifestement de montrer, notamment en occupant des zones d'exclusion aux abords de la côte orientale, les capacités chinoises de bloquer et d'isoler les forces et l'économie insulaires.

Annoncées pour une durée de trois jours, les manœuvres se sont prolongées<sup>11</sup>. Selon un expert militaire chinois, ces exercices se renouvelleront et pourront se dérouler sur d'autres sites. Il s'ensuivrait à

l'initiative de Beijing de nouveaux blocus du trafic maritime, d'où l'inquiétude des pays voisins. Le Japon affirme que quatre missiles conventionnels sont tombés dans sa zone économique exclusive ; il a demandé aux pêcheurs de certaines îles de l'archipel des Ryukyu (Okinawa) proches de Taïwan de ne pas prendre le risque d'une sortie en mer. La Corée du Sud redoute d'être entraînée dans un conflit avec ses sept bases et quelque vingt-cinq mille soldats des États-Unis. L'association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN) s'est dite préoccupée, notamment en raison du risque de « *mauvais calculs* » qui pourraient déboucher sur des conflits ouverts. Les ministres des Affaires étrangères du G7 et l'Union européenne ont exprimé leur désapprobation de la réaction chinoise qui « *déstabilise la région* » et dont l'ampleur serait disproportionnée à l'importance de la visite de Mme Pelosi, puisque fondamentalement les positions des uns et des autres n'ont pas changé. Quant aux principaux intéressés, les citoyens de Taïwan, le déploiement sans précédent de forces militaires tout autour de l'île accroîtra probablement leur méfiance envers le continent. La majorité d'entre eux est née dans l'île, y a grandi, y fait sa vie ; elle ne peut guère apprécier qu'on la déclare « *intoxiquée* » par la propagande américaine et qu'on lui promette des périodes de « *rééducation* » comme vient de faire assez maladroitement l'ambassadeur de Chine en France, Lu Shaye. La visite de Mme Pelosi a aussi pour effet qu'à l'étranger, on n'a jamais autant parlé de Taïwan et en des termes aussi favorables, au nom du « *droit des peuples à disposer d'eux-mêmes* ». Au total, le déploiement des forces militaires ne semble avoir affecté ni la popularité de la président Tsai Ing-wen ni la solidité du pouvoir insulaire.

10. Selon la Convention, la souveraineté complète des riverains s'exerce jusqu'à douze milles marins des côtes, à laquelle s'ajoute une zone contiguë d'une largeur maximale de douze milles. Les eaux territoriales ne peuvent donc s'étendre qu'à vingt-quatre milles des côtes, soit quarante-quatre kilomètres. Or le détroit est large de cent trente kilomètres dans sa partie la plus étroite. Par cette décision, la Chine se donne un droit de regard sur le trafic passant par le détroit, estimé à un tiers du commerce maritime mondial.

11. Cette poursuite des manœuvres avec survol de l'île par des fusées, emploi de drones, frappe de sous-marins, attaques aériennes et blocus du trafic sur la zone, s'adresse, par-delà Taïwan aux soutiens du régime insulaire : Beijing veut les dissuader d'intervenir dans un éventuel conflit. Le 9 août, Taïwan a entamé ses propres exercices militaires pour montrer sa volonté et sa capacité de résistance. Cependant le trafic aérien et maritime dans la zone est à nouveau « normal ».

Cette attitude intransigeante, qui fait en quelque sorte écho à la politique intérieure, amène les pays de la zone Asie-Pacifique à réexaminer leurs relations avec la Chine, et souvent de façon négative, ce qui n'est pas sans rappeler le raidissement de l'Union européenne face à la Russie depuis l'invasion de février. L'opinion publique australienne voit désormais dans la Chine, bien plus qu'un partenariat économique, une menace militaire pour les vingt années à venir. La Nouvelle-Zélande, longtemps bienveillante envers la R.P.C., s'inquiète maintenant du Pacte de sécurité signé en secret par Beijing avec les Îles Salomon. Marcos, le nouveau président des Philippines, tout en se montrant conciliant, s'irrite des incursions répétées des bateaux chinois dans ce qu'il considère comme son propre espace maritime et, dans son premier discours à la nation, affirme le 25 juillet qu'il n'est pas question « *d'abandonner un seul pouce du territoire national* ».

Les capitales asiatiques redoutent non seulement l'ouverture d'un conflit ouvert à propos de Taïwan, mais encore les conséquences de l'implication chinoise dans le

conflit ukrainien. Elles souhaitent maintenir leurs liens traditionnels avec les États-Unis. Or la Russie est le principal fournisseur de pétrole de la Chine, laquelle lui envoie en quantités croissantes des puces et composants électroniques, dont certains ont des applications militaires. À partir du 13 août vont se dérouler les exercices militaires internationaux de Moscou, auxquels participeront trente-huit pays ou régions et qui se déploieront dans douze pays dont la Russie, la Chine, l'Inde et l'Iran. Un train convoyant des troupes, des tanks et des véhicules a quitté la Chine le 25 juillet pour se rendre sur le théâtre des opérations.

Le maintien réaffirmé des bonnes relations entre Moscou et Beijing inquiète les partenaires régionaux de la R.P.C.. Depuis la déclaration russo-chinoise du 4 février qui affirme l'étroitesse des relations entre les deux pays et leur coopération sans limites, ils craignent d'être les victimes de sanctions américaines, prévues contre tout pays qui développerait par trop ses liens avec Beijing. Ainsi la guerre européenne d'Ukraine avive les tensions diplomatiques et les risques de conflit armé à l'autre extrémité de l'Eurasie.

## Un vœu pieux des Nations unies et de l'Union européenne

Le 27 juillet, le Comité des droits de l'Homme des Nations unies a osé accomplir une sorte de coup d'éclat. Il a demandé à la Chine de revenir sur la Loi sur la Sécurité nationale pour Hongkong et de cesser immédiatement de l'appliquer (point 14) puis de faire de même avec les textes de 2020 réprimant la sédition (point 16). Cette loi du 30 juin 2020 sur la Sécurité nationale émanait du Comité permanent de l'Assemblée chinoise, et non du Conseil législatif de Hongkong (comme le prévoyait la loi fondamentale (art.23) du territoire. Le pouvoir chinois l'a imposée au territoire parce que l'ampleur des manifestations en faveur de la démocratie et du suffrage universel ainsi que les dernières élections de district laissaient penser que Beijing pouvait perdre la majorité qui lui était favorable au prochain scrutin du Corps législatif. Il importait d'éviter par tous les moyens cet affront que lui aurait infligé un vote démocratique.

Le 28 juillet, l'Union européenne a emboîté le pas et déclaré qu'elle soutenait les recommandations du Comité. Selon sa porte-parole, l'Union « *exprime une fois de plus ses graves préoccupations concernant la violation croissante des droits civils et politiques tels que la liberté d'expression, la liberté de la presse, le*

*pluralisme politique et la liberté d'association* ». L'U.E. demande aux autorités de Hongkong de « *veiller à ce que les représentants des organisations de la société civile ne soient ni inculpés ni intimidés en raison de leur engagement auprès d'organisations internationales* ». Elle rappelle que la déclaration conjointe sino-britannique garantissait un degré élevé d'autonomie au territoire « *au moins jusqu'en 2047* »

Faut-il rire, faut-il pleurer devant tant de naïveté, d'hypocrisie ou d'inconséquence ? L'Union européenne s'adresse aux autorités de Hongkong alors que celles-ci sont désignées et commandées par Beijing : elle fait semblant d'ignorer leur soumission absolue. Alors qu'en soixante-douze ans, Beijing n'a pas à son actif une seule élection sincère, que le parti a toujours tout dirigé (c'est dans la Constitution), lui enjoindre de respecter les bases de la démocratie et les libertés qui assureraient sa perte, relève, si l'on est sincère, d'une ineptie avancée indigne d'une organisation internationale ou, si l'on est hypocrite et que l'on parle pour ne rien dire, d'une désinvolture inadmissible.

De telles recommandations ont autant de chances d'être entendues que si l'on demandait



au tigre de respecter le principe de bienveillance universelle et de se délecter d'épinards au lieu de croquer les antilopes ; mais le tigre tient à son régime carné qui est dans sa nature. L'U.E. s'accommode aisément des discours creux et des « *paroles verbales* » où elle exprime ses « *graves préoccupations* ». Déjà, alors que la loi de Sécurité n'était encore qu'en projet à Beijing, elle menaçait de « *graves conséquences* » si le projet devenait texte. Le texte est arrivé quelques semaines plus tard : il s'agissait de réprimer les actes de « *sécession, subversion, terrorisme et collusion avec des forces étrangères* » ; le pouvoir assurait qu'on ne toucherait pas aux libertés fondamentales et que le principe Un État, deux systèmes serait encore mieux respecté qu'auparavant. Les démocraties, bonnes filles, sont prêtes à gober

ce qu'on leur dit ; elles ont donc vite oublié les « *graves conséquences* » annoncées.

Maintenant que la loi a produit ses effets pendant deux ans, autorisé dix mille arrestations, tué la presse et transféré un régime totalitaire sur sept millions d'individus, Bruxelles recommande gentiment qu'on n'applique plus le texte. Si l'on avait la dent dure avec l'institution européenne, on citerait à ce propos Camus : ce qui est dramatique, dit-il dans *La Peste*, c'est que la bêtise insiste toujours. Si l'on était moins agressif, on dirait avec Fontenelle, que les hommes sont comme les passereaux qui, chaque printemps, se font prendre dans les mêmes filets.

**Alain Bouc**